

Titre de niveau 3- Parcours certifiant OCAPIAT Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Agent – Agente viticole

R.N.C.P. 40852 échéance enregistrement au 25/06/2028 – Certificateurs : FNSEA et CPNE

Du 2 novembre 2026 au 4 juin 2027 au C.F.P.P.A. d'Amboise

Lieu de réalisation : CFPPA à Amboise

Intervenant/es : Des formateurs/trices qualifié.es et des professionnel/les du secteur viticole.

Durée :

7 mois de novembre à juin

Formation en centre : **595 h**

Stage en entreprise : **385 h**

Tarifs et financement :

- 16 €/h par stagiaire – **Formation financée par OCAPIAT**
- Prise en charge du salaire du salarié pendant la période de formation à hauteur de 12 €/heure de formation.

Inscription : Tout au long de l'année, jusqu'au démarrage de la formation.

Conditions d'inscription : Avoir 18 ans et avoir un projet correspondant aux objectifs de la formation.

Modalités de sélection : Entretien d'explicitation pour la validation du projet professionnel.

Modalités d'adaptation du parcours : Après sélection, un entretien de positionnement et des tests sont réalisés afin d'établir le Plan Individuel de Formation.



Notre référente handicap étudie chaque situation afin d'adapter le parcours de l'apprenant.

Contacts :

M. Emmanuel BARRIS, Coordonnateur de formation

Ou

Mme Karine ROUMANEIX, Référente parcours

02 47 23 35 61



Objectifs de la formation :

Réaliser les différents travaux manuels ou/et mécanisés, selon les pratiques de l'entreprise en matière de conduite du vignoble et organiser son travail selon les consignes données et dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

Public ciblé :

Demandeur/euses d'emploi – Salarié/es en CDD ou CDI

Conditions d'exercice du métier :

Travail en extérieur, soumis au rythme des saisons. Peut inclure le port de charges lourdes.

Modalités pédagogiques :

En présentiel : cours théoriques en salle, travaux pratiques et mises en situation sur l'exploitation viticole de la Gabillière (vigne et chai). Accès à un centre de documentation et d'information, un centre de ressources, des salles informatiques, un espace numérique.

Débouchés :

Ouvrier/ière viticole ; Agent/te en viticulture ; Ouvrier/ière polyvalent/te viticole ; Ouvrier/ière vitivinicole ; tailleur/euse de vignes

Poursuite de formation possible :

BPREA « Viticulture et Œnologie »

(Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole).

Taux de réussite (promo 2025)	100 %
Insertion professionnelle à 6 mois (promo 2024)	70 %
Taux d'insertion dans la filière	70 %
Taux de poursuite d'études (2025)	33 %
Taux de satisfactions apprenants (2025)	100 %
Taux de recommandation (2025)	100 %





PRINCIPAUX CONTENUS DE LA FORMATION

Blocs de compétences professionnelles	Contenus
B1 : Réaliser les travaux manuels de régulation et de développement du vignoble	Les différents travaux manuels (taille, palissage, épamprage, ébourgeonnage, protection des cultures, travaux renouvellement du vignoble, vendanges...).
B2 : Effectuer les travaux mécanisés de conduite du vignoble	Conduite de tracteurs viticoles, attelage/dételage, opérations de travail du sol et pulvérisation, certiphyto
B3 : Organiser et assurer la maintenance de 1^{er} niveau des matériels et équipements	Maintenance engins, maintenance outils dont soudure, organisation atelier, diagnostic de pannes
B4 : Réaliser les opérations de vinification	Principes de vinification et élevage, opérations de récolte, opération de chai, nettoyage et désinfection, conditionnement et étiquetage

Dispositif d'évaluation :

Chaque bloc de compétences fait l'objet d'une ou plusieurs mises en situation réelle ou reconstituée.

Le/la candidat/te doit valider les 4 blocs de compétences du CQP pour obtenir la certification.

La durée de validité des blocs est illimitée.

Principales activités du métier visées :

Activités professionnelles représentant le cœur de métier de l'ouvrier/ière en viticulture :

- Réaliser les opérations manuelles d'entretien de la vigne, dont la taille et les travaux en vert.
- Conduire les engins viticoles sur route et dans les vignes.
- Effectuer les travaux de préparation et d'entretien des sols.
- Réaliser les opérations mécanisées d'entretien des vignes.
- Appliquer les traitements phytopharmaceutiques sur consignes du responsable et en respectant l'environnement, les précautions d'emploi et les consignes de sécurité.
- Effectuer les opérations d'entretien courant du matériel et la maintenance de 1^{er} niveau.
- Effectuer les opérations de traitement du raisin.
- Préparer et entretenir le matériel.

Informations générales : Plan d'accès, restauration, hébergement... educavert.fr 	EDUCAVERT Amboise-Chambray-Lès-Tours Lycée Professionnel Agricole d'Amboise – CFPPA d'Amboise 46 avenue Emile Gounin - BP 239 - 37402 Amboise Cedex Tél : 02 47 23 35 61 Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 2437P001537 - Préfecture de région du Centre Val de Loire Courriel : cfppa.amboise@educagri.fr / Site : https://educavert.fr
--	--